

EFFECTIFS · L'HÉMORRAGIE CONTINUE

LE MOT DE L' ÉQUIPE · P. 1

Où va Inetum ?

L'hémorragie continue. En six mois, l'effectif a encore reculé. Les départs s'enchaînent, les embauches ne compensent pas, les postes ne sont pas toujours remplacés. Moins d'effectifs, plus de questions.

LE MOT DE L'ÉQUIPE

À force de voir les effectifs baisser, on finirait presque par trouver cela normal. Ça ne l'est pas.

Depuis plusieurs années, Inetum se transforme : moins de salariés, des métiers qui évoluent, des responsabilités qui s'élargissent. Pris séparément, ces changements peuvent sembler anodins. Mis bout à bout, ils racontent autre chose.

Ils racontent une entreprise qui change profondément. Et une question que personne ne devrait éluder : où va Inetum ?

Cette baisse des effectifs ne se lit pas seulement dans les chiffres. Elle se ressent dans les équipes et dans l'organisation du travail.

Mais le travail, lui, ne disparaît pas. Il change de mains.

Des collègues récupèrent une charge supplémentaire, des consultants font désormais du commercial, du recrutement, de la coordination ou du support en plus de leur métier.

En intercontrat, certains attendent **désespérément** une mission, voient leur CV réécrit ou s'interrogent sur la place qu'on leur réservera demain.

Inetum appelle cela de la « résilience ». Mais derrière ce mot, il y a des personnes qui absorbent, s'adaptent et tiennent.

Jusqu'à quand ?

Une entreprise ne se résume pas à sa marge, à son organigramme ou à ses effectifs.

Elle repose d'abord sur celles et ceux qui font le travail.

Et pendant que le travail se transforme, l'information se raréfie. Les décisions avancent, mais les salariés disposent toujours de trop peu d'informations sur ce qui se décide au niveau central.

Le dernier procès-verbal du CSEC accessible concerne les réunions de mars 2025 et n'a été publié qu'en juillet 2026.

Ce semestriel ne cherche pas à dramatiser.

Il regarde les faits, leurs conséquences humaines et ce qu'ils changent concrètement pour vos droits et votre travail.

Parce que derrière chaque chiffre, il y a quelqu'un qui part. Et quelqu'un qui reste.

LES CHIFFRES

-123

salariés en 6 mois

318

départs

197

embauches

301

cadres sur 318 départs

95 % des départs

-133 CDI

2 911 → 2 778 CDI

Source : données CSE Idf.

318 départs en six mois. Et pour ceux qui restent ?

Moins d'effectifs. Plus de charge.

Les chiffres sont en Une. Cette page regarde leur effet concret : une pression financière, des métiers qui s'élargissent, une information centrale qui se ferme.

LA MÉCANIQUE

Depuis l'arrivée de Bain Capital, Inetum évolue dans un cadre financier qui pèse directement sur les décisions de l'entreprise.

Dans un rachat par fonds, une partie du prix d'acquisition est financée par de la dette. Cette dette doit ensuite être supportée par l'entreprise rachetée, ce qui renforce mécaniquement la pression sur les coûts, les marges et l'organisation.

Concrètement, cela peut conduire à rechercher davantage de rentabilité, à limiter certains recrutements, à réduire les coûts ou à redistribuer le travail entre des équipes moins nombreuses.

Pris séparément, ces choix peuvent sembler techniques ou ponctuels. Mis bout à bout, ils dessinent une trajectoire : moins d'effectifs, davantage de polyvalence demandée, des responsabilités qui s'élargissent et une pression accrue sur ceux qui restent.

Ce n'est pas une prophétie. C'est une grille de lecture.

Elle ne suffit pas à tout expliquer, mais elle permet de regarder autrement ce qui se passe aujourd'hui chez Inetum.

1 SALAIRE, 5 CASQUETTES

Hier, le métier était centré sur la mission client : réaliser sa prestation, assurer son reporting, participer à son entretien annuel et se former.

Aujourd'hui, les responsabilités s'empilent : commercial, avant-vente, recrutement, entretiens techniques, coordination interne, animation de l'intercontrat, support d'agence. Prises séparément, ces tâches peuvent sembler ponctuelles. Cumulées, elles transforment le métier.

Et Inetum ajoute désormais une nouvelle casquette : **secouriste en santé mentale**. Des salariés formés 14 heures pour écouter, repérer une situation de mal-être et orienter leurs collègues, sans être ni psychologues du travail ni professionnels de santé.

Jusqu'où Inetum peut-il élargir le rôle des salariés sans poser la question du temps, des moyens, de la charge et de la reconnaissance ?

Commercial. Recruteur. Coordinateur. Support. Et maintenant relais en santé mentale.

À force d'ajouter des casquettes, quel est encore votre métier ?

CSEC : L'INFORMATION CENTRALE À L'ARRÊT

Pendant ce temps, les salariés ne peuvent plus suivre ce qui se décide au niveau central. Le dernier PV du CSEC accessible concerne les réunions des **12 et 13 mars 2025**. Il n'a été publié que le **22 juillet 2026, plus de seize mois après**. Depuis, plus rien de récent. Effectifs, IA, métiers, avenir des sites : **les sujets avancent, mais les salariés restent privés de l'information centrale**.

On vous en demande plus, on vous dit moins. Voici comment vous protéger : page 3.

SE PROTÉGER · CE QU'IL FAUT VÉRIFIER

VOS DROITS · P. 3

Avant de dire oui, lisez ceci

« On m'a effacé »

Témoignage recueilli par S3i

Je ne sais pas à quel moment j'ai commencé à perdre confiance.

D'abord les collègues qui partent. Puis le silence face aux propositions.

Mon CV a été modifié sans que je sois consulté : des compétences, des responsabilités ont disparu, mon profil a été réécrit pour coller à des besoins qui n'étaient pas les miens.

Je lisais mon nom, mais je ne reconnaissais plus mon parcours.

J'ai accepté. Je me suis tu. Puis, une fois, j'ai dit non à une mission qui ne me correspondait pas.

Un seul refus a suffi à effacer des années d'investissement. C'est là que j'ai ouvert les yeux : le problème ne venait pas que de moi.

VOS DROITS EN TROIS RÉFLEXES

01 Nouvelle mission : vérifiez avant d'accepter

Changer de client ne modifie pas forcément votre contrat. Mais rémunération, qualification, durée, fonctions réelles ou lieu de travail peuvent exiger votre accord. Demandez l'appel d'offres, comparez à votre contrat, gardez une trace écrite.

Ne refusez jamais à chaud.

02 Compétences : ne vous survendez pas

Signaler une compétence manquante n'est pas refuser. Écrivez ce que vous savez faire, ce que vous ne maîtrisez pas encore et la formation nécessaire. **Former et adapter le salarié, c'est l'obligation de l'employeur.**

03 Nouveau référentiel : vérifiez votre place

Le Global Job Framework fait passer **1 823 fonctions repères à 396**. Près de 8 sur 10 disparaissent. Le vrai sujet n'est pas l'intitulé : c'est la case qu'on vous attribue. Demandez les critères et exigez des explications écrites.

À CONNAÎTRE, À CONSERVER

CPF

Participation obligatoire portée à 150 € par formation, sauf exonérations. Vérifiez votre reste à charge avant toute inscription et les abattements dont vous pouvez bénéficier.

PRUD'HOMMES

50 € pour saisir le conseil de prud'hommes en première instance, sous peine d'irrecevabilité, sauf exonération. Une dépense à anticiper avant d'engager une procédure.

TRACES NUMÉRIQUES

Teams, connexions, mails, fichiers : une trace isolée peut être mal interprétée. **Conservez les échanges utiles, contextualisez-les et gardez vos propres éléments.**

TITRE DE SÉJOUR

Anticipez le renouvellement. Un dossier déposé trop tard peut suspendre le contrat. **N'attendez pas l'échéance : conservez les preuves de dépôt et informez rapidement l'employeur.**

Ce que S3i a fait bouger

▪ Service paie

Alerte CSSCT S3i : engagements écrits, surcharge CRA reconnue, renforts sur dossiers en retard, aucune heure sup imposée.

▪ Canicule

Alerte S3i dès le 17 juin. En septembre, le sujet reste le même : anticiper vraiment, pas communiquer après coup.

Les décryptages de S3i

▪ Astreintes

Une astreinte vaut 6,90 €... sauf quand elle ne vaut rien. Le dispositif prévoit un paiement par tranche de 5 astreintes, sans proratisation. Résultat : **1, 2, 3 ou 4 astreintes peuvent ne déclencher aucun paiement supplémentaire.** Voilà ce qui a été validé par certaines organisations syndicales.

▪ Accord IA

Une commission pour suivre l'IA, mais quelles garanties pour les salariés ? L'accord encadre le suivi des outils, mais **laisse en suspens des questions essentielles : transformation des métiers, charge de travail, conséquences sur l'emploi et garanties individuelles.** Le thermomètre existe. Les protections restent à construire.

Vous nous parlez.

Nous portons votre voix.

Salaires · Carrière · Formation · Bien-être · RPS

S3i porte vos sujets en CSE. **Aucune information nominative sans votre accord.**

10 centimes par jour.

Le prix d'un Malabar pour défendre vos droits.

NON CADRE

60 €/an

20 € après crédit d'impôt (66 %)

CADRE

100 €/an

34 € après crédit d'impôt (66 %)

VOS CONTACTS

Nadira · nadira.zeroual@gmail.com
Sylvie · masdusyl@gmail.com
Mohamed RSS Sud Ouest · mohamed.mehdaoui@inetum.com
Raphael RSS Rhône Alpes · raphael.buatois@inetum.com

DÉFENSEURS SYNDICAUX

Fabrice Ponzio
Arsène Mabom
Preciado Rodriguez
Narimane Koujit
Amine Bennani
Idriss Beladis

CONTACTS S3i

Dalloul Assem
Mohamed Hammadi
Ali Belaïd Slimane

S3i.

AGIR
INFORMER
DÉFENDRE

TOUS NOS TRACTS
EN LIGNE



s3i-france.com

Rejoindre S3i,
c'est ne plus avancer seul.